Les démarches pour obtenir votre passeport !

Pour obtenir un passeport il faut tout d'abord remplir une pré-demande sur le site : https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire?slug=s-inscrire. Plusieurs mails vous seront ensuite envoyés afin de récupérer votre identifiant ainsi que votre mot de passe pour pouvoir accéder à votre compte.

Les pièces à fournir :

- *Deux photos d'identités de format 3.5 x 4 cm.
- *Un justificatif de domicile, daté de moins de trois mois, à votre nom.
- *Un extrait d'acte de naissance avec filiation complète, daté de moins de trois mois.
- *Un document justifiant l'appartenance à la nationalité française.
- *Des timbres fiscaux de : 86€ pour les majeurs
 - 42€ pour un mineur âgé de 15 ans et plus
 - 17€ pour un mineur de moins de 15 ans

En cas de perte ou de vol, vous devez joindre la déclaration enregistrée au commissariat ou à la gendarmerie et joindre à la demande de carte nationale d'identité un timbre fiscal de 25€.

Pour plus de renseignements rendez-vous sur :

<u>Liste des mairies disposant de bornes magnétiques et dans lesquelles</u> <u>je peux demander mon passeport :</u>

-Amboise	02-47-23-47-23
-Bléré	02-47-30-81-81
-Bourgueil	02-47-95-25-00
-Chambray les Tours	02-47-48-45-67
-Château Renault	02-47-29-85-50
-Chinon	02-47-93-53-00
-Fondettes	02-47-88-11-11
-Joué-lès-Tours	02-47-39-70-00
-Langeais	02-47-96-12-50
-Loches	02-47-91-19-50
-Montbazon	02-47-26-01-30
-Neuillé-Pont-Pierre	02-47-24-54-84
-Preuilly-sur-Claise	02-47-94-50-04
-La Riche	02-47-36-24-24
-Richelieu	02-47-58-10-13
-Saint-Avertin	02-47-48-48-48
-Saint-Cyr-sur-Loire	02-47-42-80-00
-Sainte Maure de Touraine	02-47-65-40-12
-Tours et ses mairies annexes	02-47-21-67-78